

La relance de la coopération économique franco-yougoslave à la veille de l'éclatement de la fédération : enjeux de l'économisation d'une relation bilatérale (1986-1990)

FLAVIE SEIGNEURIN

SCIENCES PO-RENNES, SIRICE

Le 28 novembre 1986, à la suite de la visite en Yougoslavie du ministre français des Affaires étrangères Jean-Bernard Raimond, un accord de consolidation de la dette franco-yougoslave est signé, soulignant alors l'ambition nouvelle de relancer la coopération économique entre les deux pays¹. L'année 1986 voit la cristallisation de la crise protéiforme que subit la Yougoslavie dans les dimensions économique, institutionnelle et politique. Par la signature de cet accord, la France poursuit un double enjeu diplomatique en République socialiste fédérative de Yougoslavie (RSFY) : le maintien de la stabilité sur le continent européen et la défense de la puissance économique française, dans un climat de concurrence croissante entre pays occidentaux dans un contexte d'ouverture à l'Est. La pertinence de l'analyse diplomatique des relations franco-yougoslaves de 1986 à 1990 réside dans l'étude d'un phénomène émergent, l'économisation des relations bilatérales, témoin de l'importance grandissante de l'économie dans les interactions globales. Cette question a été jusque-là peu abordée par l'historiographie, qui s'est principalement intéressée aux enjeux politiques de la montée des nationalismes et au déclenchement de la guerre à partir de 1991². Cette recherche se fonde sur les archives diplomatiques françaises relatives aux relations franco-yougoslaves de 1986 à 1990, ainsi que sur les archives privées de l'Institut François Mitterrand – sur la politique du président sous son deuxième mandat – et de la Fondation Jean Jaurès – sur le Parti socialiste et l'autogestion yougoslave. Il s'agit ici de comprendre de quelle manière la nouvelle place accordée à l'économie met en lumière les ambitions françaises pour une Yougoslavie unifiée post-Tito et les nouvelles priorités du Quai d'Orsay.

¹ Cet article est issu du mémoire d'IEP, « Vers la démocratisation et la libéralisation du régime yougoslave : les enjeux de la diplomatie française en RSFY de 1986 à 1990 », soutenu le 11 mai 2023 par Flavie Seigneurin et préparé sous la direction de Mathieu Dubois, dans le cadre du master « Relations internationales » de l'IEP de Rennes.

² Tel que le Rapport de la Direction générale des études du Parlement européen, *La crise dans l'ex-Yougoslavie*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1993 ; et la thèse d'Anne Madelain, « Une expérience française des Balkans ? : ruptures d'intelligibilité et mobilisations citoyennes face aux crises roumaine et yougoslave (1989-1999) », sous la direction d'Élizabeth Ducreux, Paris, EHESS, 2015.

La nouvelle priorité française à la relance économique

À partir de 1986, face au déclin du modèle communiste à l'Est, la France souhaite jouer un rôle économique plus important en RSFY, qui représente un marché prometteur en termes de coopération industrielle, particulièrement dans le secteur majeur de l'automobile. L'ambition de la France est donc de renforcer la coopération économique franco-yougoslave, leurs relations économiques étant jugées « insuffisantes par les deux parties » bien que leur volume d'échange avoisine les sept milliards de francs. Ce volume représente 7 % des échanges commerciaux yougoslaves, une part sensiblement inférieure à celle de l'Italie (18 %) et de la RFA (40 %³). Dans un climat de concurrence occidentale dans les Balkans, la France augmente activement sa part d'importations yougoslaves tout en voulant y implanter des entreprises françaises. Pour cause, la Yougoslavie occupe la deuxième position des partenaires commerciaux de la France à l'Est derrière l'URSS. C'est dans ce climat de concurrence que les relations économiques franco-yougoslaves sont sujettes à un « nouvel élan⁴ » le 6 décembre 1989, lors de la visite de Michel Rocard en RSFY, et la signature d'un contrat entre Cit-Alcatel, géant de la télécommunication française, et Elektronska Industrija, fabricant yougoslave d'équipements électroniques, investissant en coentreprise dans la production de lignes d'échanges téléphoniques numériques. Cependant, bien que la coopération économique soit devenue une priorité, la France n'occupe que la 8^e place des partenaires commerciaux de la RSFY en 1988, derrière la RFA, qui tient la première place, mais aussi derrière les États-Unis et l'Italie. C'est dans ce contexte de concurrence que le Quai d'Orsay revoit ses priorités en Yougoslavie.

Le modèle yougoslave : de l'engouement français à l'encouragement aux réformes

L'intérêt français pour le modèle yougoslave se porte en premier lieu sur sa nature autogestionnaire, induisant un nouveau rapport aux moyens de production soit un nouveau type de propriété : la propriété sociale. Mais la cristallisation de la crise protéiforme yougoslave dès les années 1980 rebat les cartes, le déclin du modèle communiste en Europe de l'Est favorisant la libéralisation et l'émergence de coopérations bilatérales nouvelles dès 1986. Le Quai d'Orsay encourage alors le gouvernement yougoslave à conduire des réformes vers l'économie de marché ; à travers la privatisation d'entreprises, l'ouverture aux investissements étrangers ou encore la

³ Archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE), La Courneuve, 1935INVA/6717, Éléments de dossier pour le voyage du Premier ministre en Yougoslavie, Paris, 4 décembre 1989.

⁴ AMAE, La Courneuve, 1935INVA/6717, Télégramme (TD Belgrade 953) de Michel Chatelais sur la « visite du Premier ministre en Yougoslavie (6 au 7 décembre) – Entretiens élargis avec M. Marković », Belgrade, 8 décembre 1989.

dévaluation de sa monnaie, avec pour objectif le « maintien de son unité dans la démocratie⁵ ». Les divisions ethniques et politiques renforcées depuis les émeutes sanglantes de 1981 au Kosovo sont accentuées par le morcellement économique entre ces républiques, creusant les disparités et provoquant l'émergence des nationalismes au sein des six républiques et deux provinces de la fédération⁶. Cette situation est comprise par les diplomates français comme le dernier « obstacle majeur au développement normal de l'économie yougoslave⁷ ». Le maintien de l'unité économique et politique de la fédération est une priorité de la France, qui défend un modèle centralisé et libéral. Un « groupe de travail franco-yougoslave pour la coopération et les sociétés mixtes », visant à accompagner la RSFY dans ses réformes vers l'économie de marché, est alors créé en 1987. La position de la France à l'égard d'une libéralisation du système admet alors l'unité économique comme condition *sine qua non* vers l'unité politique et la stabilité du pays.

« Nous attendons la Yougoslavie en Europe⁸ » : un rapprochement économique porteur d'enjeux politiques

Les nouvelles ambitions économiques de la France servent en réalité des enjeux politiques. La Yougoslavie non alignée incarne en effet un partenaire décisif pour le maintien de la stabilité sur le continent européen, et partage avec la France certaines priorités, telles que le désarmement et la normalisation des relations entre blocs. Ce rapprochement économique est d'autant plus intéressant pour la France que la RSFY gagne en représentation sur la scène internationale en assurant notamment la présidence du mouvement des non-alignés en 1989. C'est la raison pour laquelle la France tente d'associer la Yougoslavie à la CEE, la soutient au sein de cercles occidentaux, tels que le Club de Paris, groupe informel de pays créanciers, au sein duquel elle a appuyé la demande yougoslave de rééchelonnement portant sur 946 millions de dollars de dette⁹. Ce soutien, désormais économique, participe à la volonté de stabilisation de l'économie du pays, en améliorant sa solvabilité et en rétablissant la confiance des investisseurs. En dépit de ce soutien, les réformes économiques entreprises par le gouvernement yougoslave se révèlent insuffisantes dans

⁵ AMAE, La Courneuve, 1935INVA/6701, Télégramme (TD BELGRADE 958) non signé sur la « situation en Yougoslavie – Rapport des chefs de mission des douze à Belgrade », Belgrade, 9 novembre 1990.

⁶ La RSFY est composée de six Républiques – Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro et Macédoine – et de deux provinces – Kosovo et Voïvodine.

⁷ AMAE, La Courneuve, 1935INVA/6696, Rapport de fin de mission de Dominique Charpy, Belgrade, 15 février 1989.

⁸ Propos de Michel Rocard, AMAE, La Courneuve, 1935INVA/6717, Revue de presse sur « la visite de M. Rocard en Yougoslavie (6 au 7 décembre 1989) », Belgrade, 13 décembre 1989.

⁹ AMAE, La Courneuve, 1935INVA/6717, Fiche non datée et non signée sur la « situation de la Yougoslavie face à ses principaux créanciers », Belgrade.

la stabilisation du pays à partir de 1990, la crise économique conduisant à l'effondrement de la fédération au cours de la décennie suivante.

Ainsi les relations économiques bilatérales franco-yougoslaves, de 1986 à 1990, deviennent une des priorités du Quai d'Orsay qui montre tout d'abord son intérêt pour le modèle autogestionnaire yougoslave puis soutient plus tard les réformes libérales du pays. Bien que les sources consultées aient été nombreuses, certaines questions n'ont pas été abordées, en particulier du fait de la difficile accessibilité de certains fonds d'archives. Il s'agirait en effet de comprendre la responsabilité de l'économie dans la désintégration de la fédération yougoslave et d'analyser quelle place l'économie yougoslave tient aujourd'hui.